



Compte rendu du CEVU en tant que Commission Formation et Vie Universitaire

6 juin 2014

Présents ou représentés :

Collège A : M. Karine Duvignau (procuration à Sophie Gosselin), Jacques Lajarrige, M. Philippe Birgy, Mme Christine Mias (procuration à Philippe Birgy), Mme Myriam de Léonardis (procuration à Philippe Birgy), M. Éric Foulon, M. Philippe Canguilhem.

Collège B : M. Patrice Bouyssières, M. Jean-François Camps, Mme Anne Rohr, M. Sébastien Rayssac, Mme Anne Égéa (procuration à Sébastien Rayssac), M. Enrique Fraga.

Collège IATOS : Mme Sandra Cassagnaud, M. Michel Chandelier (procuration à Sandra Cassagnaud), Mme Françoise Duprat, Mme Sophie Gosselin.

Collège Étudiants : Mme Margot Petit-Breuilh, M. Clément Daney, Mme Alexandra Neira, Mme Guenaëlle Chaambany, M. Léo Humbert (procuration à Agnès Wuyam de Gracia), Mme Agnès Wuyam de Gracia, Mme Élodie Cahuzac, Mme Mélissa Mansincal, M. Hugues Raynaud, M. Guillaume Frémont, M. Christophe Pagès.

Collège des personnalités extérieures : Mme Élodie Tesson (procuration à Jean-François Camps), M. Jean-Pierre Margaix (procuration à Patrice Bouyssières à partir de 10h 00), M. Michel Montagne (procuration à Patrice Bouyssières).

Invités : Mme Hélène Ricaud-Droisy, M. Christian Mange, M. Thierry Hénocq, Madame Dominique Auvergne, Mme Nathalie Valière, M. Jean Azéma, Mme Nathalie Lefèvre, Mme Chantal Dallet, Mme Nathalie Lefèvre.

Excusée : Mme Magali Rouquier, Mme Laurence Redon.

Attachée de direction : Mme Valérie Sanchou.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Estrade. Excusée.

La séance débute à 8h 45, le quorum étant atteint.

. Informations

Le Vice-président de la CFVU annonce que le jury IDEX a retenu pour l'UT2J le projet « Espagnol, jeune talent » dans le cadre de l'appel d'offre « Innovation en Licence ». 4 projets sur 5 ont été validés dans le cadre de l'appel d'offre « Pluridisciplinarité en Master » : « Conseil et Ingénierie pour l'enseignement supérieur » ; « Réseau de Masters – Structuration des mondes sociaux » ; « PsyPhiEcopolis » (psychanalyse, philo) ; « Préparation du passage en alternance du Master interdisciplinaire ISMAG ». Le rapporteur Driss Boumeggouti se propose d'expliquer les décisions du jury. La somme affectée à l'ensemble des projets ne couvre pas les cours mais uniquement l'ingénierie et le matériel. De nouveaux appels d'offres seront lancés par Christelle Farenc, directrice du Département Formation et Vie Étudiante de la COMUE. La dotation de l'État pour les formations est moindre par rapport à celle pour la recherche. Il y a une mise en concurrence des universités.

Par ailleurs, la COMUE essaie de relancer le projet Transversalis autour de la création d'entreprise, de la formation continue des adultes, de l'innovation en matière d'enseignement à distance. Une idée est de travailler sur le tourisme et l'artisanat dans les Pyrénées. Un groupe s'est mis en place composé par Aline Bonzom, Éric Castex et Driss Boumeggouti. Proposition est faite de rejoindre ce groupe si des personnes sont intéressées.

1. Validation du compte rendu de la CFVU du 25 avril 2014

La CFVU approuve à l'unanimité le compte rendu de la CFVU du 25 avril 2014.

Votants : 29
Pour : 29

2. Présentation de la politique du Service de la Formation Continue

Jean Azéma rappelle que la formation continue est une ancienne mission de formation de l'université. La formation continue est dans une phase d'adaptation à la société et à la législation en vigueur qui permet à un plus grand nombre de salariés d'accéder aux dispositifs de formation. Jean Azéma donne les chiffres 2013 du Service de la



Formation continue de l'UT2J dont l'état financier consolidé : 3 615 887 € qui absorbent le manque à gagner de 2006. Il décline en actions les 4 axes de la politique du Service et présente les projets :

1) Se former tout au long de la vie

La reprise d'études. Parmi les pays européens, la France n'est pas la plus efficace en matière d'encadrement de la reprise d'études. Il se doit de renforcer nos missions en ce sens en lien avec les composantes pédagogiques. Il y a environ 2 600 personnes en reprise d'études à l'UT2J avec un suivi individualisé des dossiers. D'autres dispositifs : **VAE et VA** : très peu de validations, tout diplôme confondu, alors que ce doit être un dispositif fort en regard de la dimension sociale de la validation. Projet d'ouverture à distance. **DAEU A** : dispositif fort et bonne image de l'UT2J auprès du Conseil Régional qui finance à hauteur de 600 000 €. **Accompagnement professionnel** : mise en place de formations courtes. En projet : C2i2, CBC, CHSCT, fonctions d'organisation et de communication, formation des élus politiques via l'IRT avec l'idée que l'université puisse s'introduire à son tour dans le milieu politique.

2) Des formations diplômantes et qualifiantes en formation continue

Éducation – formation : en progression. **Intervention sociale et santé – documentation** : 75 % de professionnels concernés ; formations autofinancées. **Langues du monde** : en progression ; accord avec reversement aux composantes pédagogiques pour que les candidats intègrent les groupes en formation initiale ; valorisation des langues à faible effectif ; préparation au Diplôme de Compétence en Langue. Projet d'une Académie des langues. **Psychologie et psychanalyse** : recadrage par l'UFR de Psychologie ; une demi-douzaine de formations ouvertes à l'année. Projet d'ouverture prochaine à la FOAD du DU Autisme.

3) Des diplômes en alternance

Environ 10 diplômes au rythme de 2 diplômes à l'année agréés par le Conseil Régional. Projet de diplômes SHS et ALL.

4) La diffusion culturelle

L'Université du Temps Libre : environ 1 600 auditeurs venant de la région ou au-delà de la région ; plus de 500 conférences sur tous les thèmes dans les locaux du



centre-ville ; inscriptions limitées en raison du succès et du manque de places. Projet d'une Université du Temps Libre en région.

Les projets du Service de la Formation Continue nécessitent des moyens humains supplémentaires. Le personnel du Service a beaucoup de compétences et de dévouement. Ce Service est une ressource très forte pour l'UT2J.

Discussion

Patrice Bouyssières pense que l'université n'a pas suffisamment la culture de l'alternance et, en particulier, du suivi des étudiants sur le lieu de la pratique professionnelle. Sur les questions de financements, il est difficile pour beaucoup de comprendre l'autofinancement de la formation continue des adultes, notamment par le biais du Conseil Régional. Il rappelle que l'État n'alloue aucune subvention directe en ce sens. Patrice Bouyssières estime par ailleurs que les formations en formation continue doivent être adossées à une ou plusieurs équipes de recherche au risque de perdre leur caractère universitaire.

Sur ce dernier point, Jean Azéma explique qu'il promeut la nécessaire association de la formation continue avec les composantes pédagogiques et, au travers d'elles, avec les équipes de recherche. Le Service de la Formation Continue est la garantie de l'actualisation des connaissances.

Enrique Fraga souhaiterait que les enseignants en langues soient systématiquement associés aux formations proposées dans cette filière par le Service. Il voudrait un éclaircissement sur l'état financier du Service.

Jean Azéma peut affirmer aujourd'hui que la situation est assainie. Pour des raisons techniques, des titres sont encore à traiter par l'Agence comptable. Concernant, l'engagement des enseignants de langues, Jean Azéma indique qu'il envisage un comité au sein de l'Académie des langues qui puisse orienter celle-ci d'un point de vue pédagogique mais aussi pour qu'elle soit un relai, un interlocuteur dans l'université. Par ailleurs, Cécile Gadiot, elle-même formée en langues, a été recrutée pour suivre les formations en langues dans le Service.

3. Vie Universitaire et Culture (VUC)

➤ FSDIE Projet/FSDIE Social : quelles évolutions ?

Christian Mange rappelle le principe du FSDIE et la répartition de ce fonds préconisé par le Ministère : 70 % Projets et 30 % Social. L'UT2J applique le 50-50 depuis plusieurs années. La DIVE a établi le bilan de l'année 2013 qui fait apparaître un reliquat de 30 000 € pour la partie Social, et 100 000 € pour la partie Projets. On pourrait supposer que les 2 dispositifs ont trouvé leurs limites. Ou bien, qu'il y a trop de contraintes sur le FSDIE Projets. L'objectif est de supprimer les reliquats en mettant en place des actions qui permettent une utilisation optimale des sommes.

Christian Mange propose des solutions :

1. Renforcer les commissions (participation d'élus étudiants aux différentes commissions)
2. Assouplir les critères (notamment pour le FSDIE Projets).
3. Proposer des aides complémentaires sur critères sociaux, sous le contrôle de la DIVE : aide au transport ; aide à l'installation ; « coup de pouce santé » ; aide au financement de la formation au BAFA.

Il est rappelé que ces mesures sont expérimentales et vont faire l'objet d'un suivi.

Discussion

Alexandra Neira regrette qu'il n'y ait pas davantage de communication sur le FSDIE. Elle souligne que les étudiants ne savent pas toujours très bien ce qu'ils paient à travers les frais d'inscription dont 16,00 € pour le FSDIE. En matière de santé, une prise en charge de la contraception pourrait être envisagée.

Margot Petit-Breuilh fait le constat que les étudiants s'adressent en priorité aux assistantes sociales du CROUS plutôt qu'à celles du SIMPPS. Le CROUS pourrait informer sur les aides à l'université. La Région a mis en place un chèque santé de



100,00 € par an pour les boursiers. On pourrait imaginer un complément au chèque santé pour financer la mutuelle des étudiants les plus précaires. Margot Petit-Breuilh pense que le FSDIE Projets, d'une part, soutient les mêmes associations et, d'autre part, qu'il impose trop de limitations.

Guillaume Fremont partage les avis précédents. Il ajoute que les Journées d'intégration devraient permettre d'informer davantage les étudiants sur le FSDIE.

Françoise Duprat s'interroge sur l'existence et la persistance de reliquats sur le FSDIE. Elle souhaiterait connaître la position des assistantes sociales du SIMPPS du fait que ce soit la DIVE qui prenne en charge les nouvelles mesures annoncées.

Christian Mange répond que les assistantes sociales du SIMPPS se sentent un peu dépossédées de leurs prérogatives. Mais il faut dire aussi que le FSDIE Social est mis en œuvre par les universités, sachant que toutes les universités n'ont pas ce type de dispositif. Les nouvelles mesures seront traitées et communiquées par la DIVE. Les assistantes du SIMPPS ont participé au vote unanime sur ces mesures en Commission Vie Universitaire le 23 avril dernier. Elles ont cependant transmis un courrier (cf. p. 9).

Nathalie Lefèvre précise que le « pass » mutuelle de 100,00 € proposé par la Région se trouve en concurrence avec la CMU avec une complémentaire santé plafonnée à 200,00 €, soit le double du « pass » de la Région. Cette information est largement diffusée mais se perd malheureusement dans la masse des informations que reçoivent les étudiants. Quant aux nouvelles mesures, elles s'inscrivent dans la limite des crédits disponibles. Un bilan sera fait pour réajuster au besoin.

À la question posée par Philippe Canguilhem sur la répartition 50-50, Valérie Sanchou informe que celle-ci est théorique, il y a des reliquats importants depuis 2004, même sur le social.

La CFVU approuve à l'unanimité les principes suivants quant à la répartition des fonds FSDIE :

1. Renforcer les commissions (participation d'élus étudiants aux différentes commissions)

2. Assouplir les critères (notamment pour le FSDIE Projets).
3. Proposer des aides complémentaires sur critères sociaux, sous le contrôle de la DIVE : aide au transport ; aide à l'installation ; « coup de pouce santé » ; aide au financement de la formation au BAFA.

Votants : 29

Pour : 29

4. Formation, Orientation, Insertion (FOI)

➤ **Information sur la campagne d'auto-évaluation des formations AERES**

Hélène Ricaud-Droisy informe que le délai de remise a été repoussé au 27 juin. Elle rappelle que les MEEF ne sont pas concernés par l'évaluation. Celle-ci exige beaucoup de temps et implique fortement les collègues. Une vacataire a été recrutée pour répertorier les fiches UE. L'ensemble de la structure de l'évaluation porte sur des mentions, or il y a des envois sur les spécialités ou les parcours. Une harmonisation des pratiques est donc nécessaire. Hélène Ricaud-Droisy précise que tous les dossiers doivent être déposés le 15 octobre 2014 sur le site de l'AERES. Le champ formation est écrit par la Vice-présidente FOI.

Un point est fait sur les enquêtes réalisées par l'OVE sur l'insertion des étudiants, les seules qui peuvent être publiées au détriment des enquêtes que peuvent mener les composantes auprès de leurs étudiants.

➤ **Information sur l'architecture des Licences et Masters 2016-2020**

Ce point est reporté faute d'éléments suffisant à ce jour.

Questions diverses

Néant

La séance est close à 11h 30.

Patrice BOUYSSIÈRES

Le Vice-Président du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrice Bouyssières', written over the printed text of the title.

Patrice BOUYSSIÈRES



SIMPPS - Centre du Mirail

T. 33 (0)5 61 50 41 41

F. 33 (0)5 61 50 38 60

E. secretariat.mirail@simpps-toulouse.fr

5, allées Antonio Machado

31058 Toulouse Cedex

Le 23 mai 2014

**Accompagnement social des étudiants par les assistantes sociales
du SIMPPS**

Nous sommes chargées d'apporter écoute, conseils, et soutien aux étudiants ayant des difficultés économiques, sociales ou psychologiques afin de favoriser leur réussite universitaire, individuelle et sociale.

Toute action du service social se réalise dans la confidentialité. Nous sommes soumises au secret professionnel (déontologie), ceci dans le respect de la vie privée qui nous est confiée.

Notre évaluation sociale nous permet d'avoir les informations, d'identifier les problèmes sociaux, d'en appréhender les raisons profondes et de mettre en œuvre un plan d'action adapté pour l'étudiant.

Le dispositif FSDIE social est un des moyens pour répondre aux difficultés financières notamment.

Nous réalisons des demandes d'aides financières FSDIE. L'expérience nous permet de mettre en avant les principaux postes de dépenses relevant d'une demande d'aide : alimentation, santé, transport, stage, fournitures, logement.



Bien entendu tout accident de la vie peut conduire un étudiant à avoir besoin d'aide sur le plan financier.

Au vue de notre constat, il nous paraîtrait opportun, d'une part de développer le dispositif FSDIE existant en élargissant la grille des motifs d'aide, d'autre part d'augmenter le nombre de commissions dans l'année (actuellement il y a 5 commissions d'octobre à mars) .

Nous sommes toujours disponibles pour participer à la réflexion visant à favoriser la prise en compte des besoins et des difficultés des étudiants en vue de leur réussite.

**Françoise Mateu ; Véronique Vidal ; Chantal
Dallet Assistantes sociales**

Service administratif : SIMPPS – Université Paul Sabatier – Forum Louis Lareng - 118, route de Narbonne – 31 062 TOULOUSE cedex 9 T. 33 (0)5 61 55 73 67 – F. 33 (0)5 61 55 73 68 - E. asimpp01@adm.ups-tlse.fr